

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 25 février 2026

Extrait du registre des délibérations

n°2026-02-25-12

Date de la convocation

19/02/2026

Convoqués : 23

Présents : 13

Représentés : 3

Absents : 7

L'an deux mil vingt-six, le 25 février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Pascale GIRARD, Vincent DAINE, Annie COCHET, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Gérard LEROY, Céline TAMPIGNY, Maryse-Corinne ROSE

Étaient représentés : Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE-PATRICE, Frédéric PINOIT par Céline TAMPIGNY, Edith DELBEY par Jean-Noël LECOINTE,

Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Sébastien VILLAIN, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

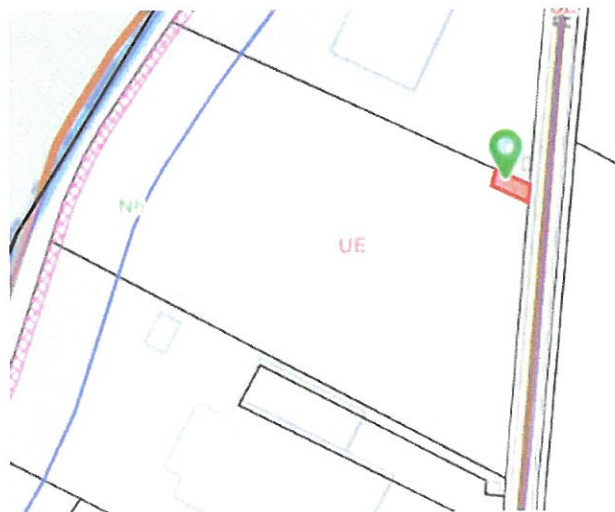
Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée Z n°440, située route de Guyencourt, pour un montant de 65 000 € auprès de la CCALN.

OBJET :**Administration générale**

Lors de la signature chez Maître Cornu de l'acte notarié relatif à l'acquisition, il a été constaté que la transaction aurait dû porter également sur la parcelle Z n°441.

Afin de régulariser cette vente, la CCALN propose la cession de cette parcelle d'une superficie de 39 CA à l'euro symbolique.

Acquisition parcelle cadastrée Z n°441**LE CONSEIL MUNICIPAL**

M. BLIN ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Suite et fin délibération n°2026-02-25-12

Décide :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée Z n°441, d'une superficie de 39 ca, pour l'euro symbolique ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de la présente délibération, notamment les actes notariés de transfert de propriété.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Jean-Dominique GRAND

